



Objet: Convocation

Nos réfs : AG 25-012-JG/VC/NC

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu, en présentiel le :

Lundi 07 avril 2025 à 18h00

Salle du Conseil – 1 Avenue Roland Garros ZAC Grenoble Air Parc – 38590 SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS

Ordre du Jour:

- 0- Validation PV séance du 03 février 2025.
- 1- Finances: Reprise anticipée des résultats et affectation provisoire des résultats 2024 pour le Budget Principal.
- 2- Finances: Reprise anticipée des résultats et affectation provisoire des résultats 2024 pour le Budget Annexe de l'Eau.
- 3- Finances: Reprise anticipée des résultats et affectation provisoire des résultats 2024 pour le Budget Annexe de l'Assainissement.
- 4- Finances: Vote des taux 2025.
- 5- Finances : Vote des taux 2025 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.
- 6- Finances: Vote du montant de taxe Gémapi pour 2025.
- 7- Finances: Fongibilité des crédits budgétaires M57.
- **8- Finances**: Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (APCP) 2025 Budget Principal.
- 9- Finances: Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Principal.
- **10- Finances**: Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Eau Potable.
- **11- Finances**: Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (APCP) : Projet de transit vers la STEP Vienne Condrieu Agglomération.

- **12- Finances :** Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Assainissement.
- **13- Finances :** Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Immobilier d'entreprises.
- **14- Finances :** Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Aménagement de Zones d'Activités.
- **15- Finances**: Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Porte des Chambaran 2.
- **16- Finances :** Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Grenoble Air Parc.
- **17- Finances :** Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe ZAC Porte des Alpes.
- **18- Finances :** Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe ZA des Basses Echarrières.
- **19- Finances :** Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Base de Loisirs.
- **20- Finances** : Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Charte Forestière des Chambaran.
- **21- Finances**: Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Charte Forestière du bas Bonnevaux.
- 22- Administration Générale: Soutien à la création du Musée commémoratif porté par l'Association des Résistants du secteur III de l'Armée Secrète de l'Isère et des Chambarands.
- **23- Ressources Humaines :** Créations, suppressions de postes et adoption du tableau des emplois.
- **24- Ressources Humaines :** Délivrance de mandats pour les consultations des futurs contrats groupés du CDG38.
- 25- Direction des Systèmes d'Information : Mise à disposition des services au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Bièvre Isère Communauté.
- 26- Transition Ecologique et Mobilités: Règlement d'utilisation du box à vélos du parking relais (P+R) Le Mandrin à Saint-Etienne de Saint-Geoirs.
- 27- Transition Ecologique et Mobilités : Tarification de l'accès au box à vélos du parking relais (P+R) Le Mandrin à Saint-Etienne de Saint-Geoirs.
- **28- Transition Ecologique et Mobilités** : Règlement interne du challenge mobilité 2025.
- 29- Transition Ecologique et Mobilités: Avis sur l'évolution de la Zone à Faibles Émissions-Mobilité (ZFE-m) des Véhicules Utilitaires Légers (VUL) et Poids-Lourds (PL) de la métropole grenobloise.
- **30- Transition Ecologique et Mobilités :** Désignation de deux référents « Ambroisie » intercommunaux.

- **31- Transition Ecologique et Mobilités**: Débat sur la cohérence des Zones d'Accélération d'Energies Renouvelables (ZAEnR) avec la stratégie territoriale du Plan Climat Air Energie.
- **32- Développement Economique et Tourisme :** Marché N°23DS01 Mise en place et fournitures de chèques cadeaux locaux et personnalisés : solution clé en main Avenant n°2.
- **33- Affaires Culturelles**: Approbation de la tarification « Gratuité » des spectacles dans le cadre du festival « Les Arts Allumés » 2025.
- **34-** Assainissement Collectif: Poursuite de la procédure d'obtention d'une servitude d'utilité publique pour le passage de canalisations d'assainissement suite à l'avis favorable avec réserves émis par le commissaire enquêteur.
- **35- Assainissement Collectif**: Marchés de travaux pour le raccordement des effluents de la Région Saint-Jeannaise au système de traitement de Vienne Sud Modifications du marché pour les LOT 01, 02 et 05 Avenants de transfert.
- **36- Habitat :** Convention de Pacte Territorial France Rénov' sur le territoire de Bièvre Isère Communauté.
- **37- Habitat :** Avenant n°2 à la convention pluriannuelle 2023-2025 avec l'AGEDEN, pour la définition du plan d'actions 2025.
- **38- Habitat :** Tarif de la participation financière des exposants au salon de la rénovation de l'habitat.
- **39- Habitat**: Avenant n°1 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU) de La Côte Saint-André.
- **40- Aménagement du Territoire :** Convention de veille et de stratégie foncière entre EPORA, la commune de Penol et Bièvre Isère Communauté.
- **41- Aménagement du Territoire :** Décision suite à l'avis conforme de la MRAE sur le dossier de modification de droit commun n°3 du PLUi du secteur Bièvre Isère.
- **42- Aménagement du Territoire :** Décision suite à l'avis conforme de la MRAE sur le dossier de modification de droit commun n°3 du PLUi du secteur Région Saint-Jeannaise.

Délibérations du Bureau du 18 mars

- **43- Habitat :** Demande de garantie d'emprunt d'Habitat Dauphinois pour la création de 24 logements sociaux à Viriville.
- **44- Développement Economique :** Proposition de vente de tènement foncier à la société HL BTP sur Grenoble Air Parc à Saint-Etienne de Saint-Geoirs.

Annexes:

Information du Conseil Communautaire quant aux décisions prises en vertu :

- > Annexe 1 des délégations de pouvoir du Conseil Communautaire au Président,
- > Annexe 2 des délégations de fonction des Vice-Présidents,
- > Annexe 3 des relevés de décisions prises dans le cadre de l'exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU),

Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes

sincères salutations.

Joël GULLON

Président de Bièvre se